

Dans les douze derniers mois, une femme sur vingt a reçu des coups de son conjoint.

# Elles ont dit : poing final !

DOCUMENT EXCLUSIF. LA VIE PUBLIE DES EXTRAITS D'« À CONTRE-COUPS », UN LIVRE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES. TROIS TÉMOIGNAGES, TROIS LEÇONS DE DIGNITÉ ET DE COURAGE POUR NOUS FAIRE BOUGER. PHOTOGRAPHIES DE JANE EVELYN ATWOOD.

**Elles sont quinze à avoir accepté** de confier leur histoire à Annette Lucas et Jane Evelyn Atwood dans *À contre-coups* (224 p., 25 €, éd. Xavier Barral). Parmi elles, Cécile, Muriel et Nathalie, victimes des coups de leur conjoint, racontent l'indignable : la violence au cœur de l'amour. À visage découvert, elles disent la rencontre, la séduction, l'attachement, puis la descente aux enfers dans le secret entretenu par leur bourreau. L'incrédulité, la culpabilité, la solitude, mais aussi le déclic, la force qui leur a permis de se repulser vers la vie.

Annette Lucas a recueilli leur récit entre mai 2005 et juillet 2006 à travers toute la France. La photographe Jane Evelyn Atwood a saisi l'énergie qui leur permet de retrouver l'appétit de la vie et de

l'amour. Loin de tout misérabilisme, ses photos, denses d'une expérience terrible, expriment le désir et la liberté.

La plupart de ces femmes ont en commun d'avoir croisé sur leur chemin un homme qui a tissé autour d'elles une toile serrée, les isolant de leur entourage, les convainquant de leur impuissance malgré leur force de caractère. Car la violence physique s'accompagne souvent d'un processus de destruction par l'humiliation et la peur. « Les personnalités perverses ont besoin de pomper chez d'autres la substance hu-

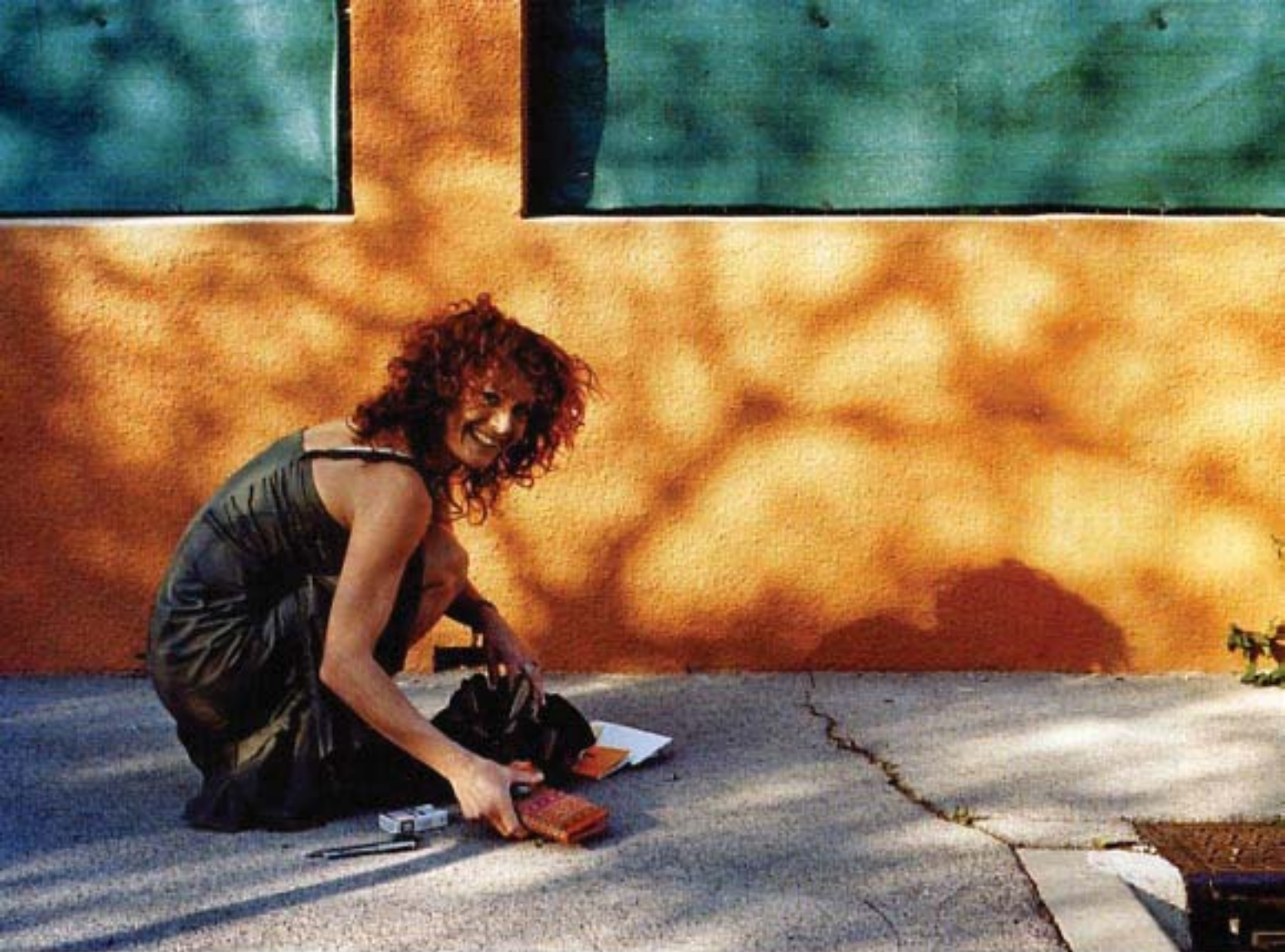
maine qui leur manque, cette animation profonde, vivante, qui nous vient de notre relation à la mère durant notre petite enfance, explique le psychiatre Yves Prigent, auteur de *La Cruauté ordinaire* (DDB, 2003). Intelligents, séducteurs, ces hommes choisissent leur proie et la chosifient par des messages contradictoires qui rendent fous et atteignent la personne au noyau de son être. » La seule issue : briser le silence.

Les statistiques sont formelles : ce fléau concerne tous les milieux sociaux et il est nécessaire d'aller plus loin dans la prise en compte de cette réalité. La loi votée en avril 2006 va dans ce sens en renforçant la répression et les moyens juridiques d'éloigner l'auteur des violences du domicile commun. Comment amener les femmes à dévoiler plus tôt cette situation intolérable ? se demandent tous les spécialistes. Ce livre est justement une invitation à lever le voile. ●

Dominique Fonlupt

**En 2005, on recensait huit décès par mois dus aux violences conjugales. Dans 90 % des cas, des femmes**





## Ma victoire : qu'il ait été condamné

### Cécile, 37 ans

**Pendant sept ans, cette enseignante a cru pouvoir canaliser la violence de son mari, pompier professionnel. Insultée puis frappée, elle décida de dire stop lorsqu'elle sentit ses propres enfants menacés.**

« Les deux premiers mois, tout allait très bien, mais dès que je me suis trouvée enceinte, il est devenu jaloux et a commencé à m'insulter. Il ne voulait plus que je porte des jupes courtes, ni des décolletés, que je sorte avec mes copines au cinéma ou que j'aille danser. J'avais du mal à comprendre son attitude, parce que hormis cela, c'était un homme souriant, avenant et enclin à aider les autres. Du coup, quand il pétait un bouillon, ce qui lui arrivait de plus en

plus souvent, j'essayais de me dire : « Il finira par développer plutôt ses bons côtés. » Mais ça ne s'arrangeait pas. C'était constamment des violences verbales. Il ne me frappait pas encore, mais la veille de l'accouchement, il m'a forcée à avoir un rapport avec lui dans les toilettes de l'hôpital. Et lorsque j'ai réussi le concours de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), il a été de plus en plus agressif : non seulement j'étais mère, mais j'allais en plus devenir une femme indépendante. C'est après ma rentrée de septembre qu'il m'a battue pour la première fois. Je ne m'y attendais pas du tout, j'ai beaucoup pleuré et me suis sentie sale. Je n'avais pas conscience que ce qu'il faisait était inacceptable. Et ce fut le début de l'enfer, l'es-

calade. Je n'avais pas la force de porter plainte. J'aurais eu l'impression de le trahir. Il promettait qu'il allait changer, qu'il se ferait soigner. Son père était très violent avec sa mère et il y a eu plein de trucs horribles dans sa famille. Alors, même si je me sentais de plus en plus coupable de faire subir cette situation à mes enfants, je restais... Trois événements m'ont décidée à partir. Un matin, il a menacé ma seconde fille d'un : « Tu m'emmerdes, je t'en colle une. » La même semaine, la psychologue de mon aînée m'a convoquée. Celle-ci lui avait raconté « qu'elle avait peur de rester seule avec lui ». Enfin, lorsque j'ai voulu lui parler de ça, je me suis retrouvée aux urgences, le menton en sang. J'ai alors porté plainte. Quelques jours plus tard, je quittais le domicile conjugal. Mon mari a été condamné. C'est très important qu'à un moment donné, un juge dise : « Monsieur, vous êtes coupable. » Le problème, c'est qu'il ne se soigne pas. » ●



## 000 Pourquoi j'ai « accepté »

**Muriel, 46 ans**

Divorcée après 18 ans d'un premier mariage, Muriel, styliste, rencontre un écrivain de presque 20 ans son aîné, avec lequel elle file le grand amour. En quelque mois, cet homme séduisant va révéler son vrai visage.

« Il a commencé à faire le vide autour de moi, à me demander d'abandonner mon travail et de quitter Paris pour le rejoindre en province, avec les deux enfants de mon premier mariage, je ne me suis doutée de rien, j'étais folle amoureuse. Progressive-

ment, il s'est mis à me dévaloriser devant eux. Il me traitait de « conne » ou de « salope ». On peut détruire quelqu'un avec des mots. Pour ne pas envenimer la situation, je me suis laissé faire. Je garde l'image d'une toile d'araignée qu'il a tissée petit à petit pour me piéger, en allant toujours plus loin, jusqu'à en venir aux mains. Je me souviens d'une scène particulièrement violente. Ce soir-là, je voulais sortir de la salle de bains pour aller au salon. Sans raison, il m'a barré la porte. Et je ne sais pas pourquoi, alors que j'avais tou-

jours capitulé, cette fois je suis passée. Et rieur, il m'a plusieurs fois jetée contre les murs, en présence de mon fils terrifié. Puis il m'a menacée : « Je t'interdis d'en parler, qui que ce soit. » J'ai obéi. Je me suis contentée de passer la serpillière pour nettoyer le sang par terre. J'ai alors éprouvé une honte que je n'avais jamais ressentie, humiliée au plus profond de moi. J'ai réalisé que, paradoxalement, ce n'est pas lui qui tape qui est honteux, mais la personne qui reçoit les coups. À partir de là, j'ai décidé de suivre une thérapie. J'ai eu affaire à une femme qui m'a d'abord dit : « Dans un couple, on est toujours deux. Vous avez été frappée, mais vous avez accepté d'être frappée. » Quel choc ! Prendre conscience que, quelque part, on est aussi responsable. Il y a tout un travail à faire pour rechercher pourquoi on accepte d'être victime...

Puis j'ai entamé une procédure de divorce pour faute. S'il ne m'avait pas frappée devant mon fils de 10 ans, peut-être n'aurait-il jamais été jusque-là. Bien qu'il se soit enfermé dans un déni total, mon mari a finalement été condamné à me payer une pension, alors qu'on n'avait même pas deux ans de mariage. Être reconnu coupable face à sa femme, ça a été terrible pour lui. Ce fut une énorme victoire pour moi. Je prends compte aujourd'hui à quel point cette décision de justice m'a permis de me reconstruire et de refaire ma vie. »



### CONTACTS

■ **L'association Avocats femmes et violences**

Ligne accessible aux victimes et aux associations et travailleurs sociaux qui les accueillent. Au bout du fil, un des trente avocats.

Tél. : 08 20 20 34 28 de 15 heures à 19 heures, le lundi, mardi et jeudi.

■ **Violences conjugales femmes info service**

Tél. : 01 40 33 80 60 de 7 h 30 à 23 h 30.

■ **Centre d'information des femmes dans chaque préfecture**

Tél. : 01 42 17 12 00.



## Pour sortir de la haine, je ne vois que le pardon

**Nathalie, 37 ans**

**Pour Nathalie, enseignante, tout a commencé comme un conte de fées. Trois mois après sa rencontre avec Éric, éducateur spécialisé, celui-ci la demande en mariage. Mais l'arrivée de leur premier enfant va transformer sa vie en cauchemar.**

« Il m'a traitée comme une princesse jusqu'à notre mariage. Toutes mes copines me l'enviaient. Il était éducateur spécialisé pour délinquants. Gentil, attentionné, très romantique, c'était vraiment l'homme idéal. J'avais 27 ans. Je me disais : « Un homme comme ça, je n'en trouverai pas deux. » Très vite, nous avons choisi d'avoir un enfant. Il avait décrété que ce serait une fille. Il lui avait déjà donné un prénom. Quand je suis revenue de l'échographie, j'ai dit : « C'est un garçon. » Et là, il m'a poussé très violemment. « Tu as tué ma fille ! Tu l'as fait

*expres ! Tu savais très bien que je voulais une fille. Je ne veux plus de cet enfant ! »* Je me suis mise à pleurer. J'ai compris sa réaction des années après : il ne voulait pas de rival.

Au début de notre vie commune, j'avais déjà remarqué une certaine violence verbale et un désir de tout contrôler : mon apparence, mes amis, ma famille, mes activités. Je ne travaillais plus. Il m'a isolée petit à petit. J'étais enceinte, donc fragilisée. Et là, il a commencé à me mettre en cause, en me disant que j'étais bizarre, que je devrais aller voir un psy.

Il a été très violent pendant toute ma grossesse, me poussait contre les murs, m'étranglait, me tirait par les cheveux. Ce n'étaient pas encore les coups de poing. Je n'appelaient pas encore ça de la violence. Je ne posais pas de mots dessus, je me mettais juste à pleurer. Après les accès de violence, il redevenait extrêmement gentil, il disait

qu'il regrettait. Tout son discours consistait à me culpabiliser : « Tu as vu dans quel état tu me mets ? Comment tu me pousses à bout ? Tu es en train de me détruire, de détruire ma vie, tu me rends fou. Pourquoi tu fais ça ? » Ce conditionnement durait des heures.

Cette violence n'a fait qu'empirer après la naissance de notre enfant. Tant qu'on a eu des voisins, il y a eu un certain contrôle. Mais quand on s'est retrouvés dans une nouvelle maison, sans voisins, sa violence s'est débridée. J'ai mis un an à me décider à partir. Mais ce fut très dur. Aujourd'hui, je regrette de ne pas avoir osé porter plainte, parce que si j'étais allée au bout, si je n'avais pas été découragée à plusieurs reprises par l'attitude des policiers, j'aurais été reconnue en tant que victime et cela m'aurait aidée. Aujourd'hui, pour sortir de la haine et de la tristesse, je ne vois qu'une seule issue : le pardon. » ●